RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA MEUSE VILLE DE COMMERCY PROCÈS VERBAL SÉANCE DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2024 EM/NC Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

ID: 055-215501222-20241112-2024_143-DE

Objet : Adoption du projet de rénovation de la bibliothèque et validation du plan de financement de l'opération

N° : DCM_2024/143 PUBLIÉE LE : 13/11/2024

L'an deux mille vingt quatre, le lundi 4 novembre à 19 heures 30.

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire Monsieur Jean-Philippe VAUTRIN. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 25 octobre 2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Martine MARCHAND, Patrick BARREY, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Florent CARÉ

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Benoît REYRE, Olivier LEMOINE, Claude LAURENT, Sandrine KIEFER, Nelly LOMBARD, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Ahmed EZZAHRI, Olivier GUCKERT, Gérard LANDO, Céline ADOLPHE

ONT DONNÉ PROCURATION:

Angélique GÉNART donne pouvoir à Jean Philippe VAUTRIN Laila AHADDAR donne pouvoir à Benoît REYRE Liliane BOUROTTE donne pouvoir à Patrick BARREY Annette DABIT donne pouvoir à Martine MARCHAND Martine JONVILLE donne pouvoir à Nelly LOMBARD Carole DELAMARCHE donne pouvoir à Olivier GUCKERT

ÉTAIENT ABSENTS:

Lactitia SACCHIERO, Suzel RICHARD, Jessica LEROY, Jean-Benoît JANNOT Conseillers en exercice: Présents: 18 - Absents: 4 - Pouvoirs: 6 - Votants: 24 Monsieur Patrick BARREY est désigné secrétaire de séance.

La bibliothèque Émilie du Châtelet propose au public une offre de services riche et des animations attendues et plébiscitées par le public.

Dans le cadre du développement de sa politique culturelle, la Ville de Commercy souhaite poursuivre cette dynamique et engager une rénovation complète de son équipement. Il s'agit également d'y développer de nouveaux usages afin de le consacrer en tant que lieu culturel de rencontre et d'échanges.

Le projet se décline en 3 actions :

- l'amélioration des conditions d'accueil des publics
- la valorisation et la diversification des collections
- le développement de l'offre d'animations culturelles

Le projet global de rénovation permettant la mise en œuvre de ce projet se traduit de la façon suivante :

- réalisation de travaux (peintures, éclairage, sol, plafonds, suppression de cloisons ...)
- requalification des espaces, des usages et changement de mobilier
- mise en place d'une solution RFID (mise en place de 2 automates de prêt)

Le coût global de cette opération de rénovation est estimé à 224 607,06 \in HT.

La Ville de Commercy sollicite dans le cadre de ce programme le soutien financier de l'État, au titre de la dotation générale de décentralisation. Elle souhaite également solliciter l'accompagnement financier du Département de la Meuse.

Compte tenu des incertitudes liées au capacité de financement du département, deux plans de financement ont été construits.

Plan de financement n° 1, sans accompagnement financier du département de la Meuse

DÉPENSES		RESSOURCES				
Nature des dépenses	MONTANT en € HT	Nature des ressources		%	MONTANT en € HT	
Mobilier	114 615,27 €	Aides publiques	Montant éligible (en € HT)			
Équipements numériques	42 556,25 €	État - DGD (aide sur l'ensemble de l'opération)	224 607,06 €	80,00 %	179 685,65 €	
Travaux	57 435,54 €					

Aléas travaux	10 000,00 €		Envoyé en préfecture Reçu en préfecture Publié le		52LO~	
		Autofinancement	ID: 055-21550122	2-20241112-202	4 <u>4</u> 143-DE41€	
TOTAL	224 607,06 €	TOTAL RESSOURCES		100,00 %	224 607,06 €	

Plan de financement n° 2, avec accompagnement financier du département de la Meuse

DEPENSES		RESSOURCES			
Nature des dépenses	MONTAN T en € HT	Nature des ressources		Taux applicable sur le montant éligible	MONTANT en € HT
Mobilier	114 615,27 €	Aides publiques	Montant éligible (en € HT)		
Équipements numériques	42 556,25 €	Partie 1 - Travaux (État - DGD)	67 435,54 €	80,00%	53 948,43 €
Travaux	57 435,54 €	Dont travaux	57 435,54 €	80,00%	45 948,43 €
Aléas travaux	10 000,00 €	Dont aléas travaux	10 000,00 €	80,00%	8 000,00 €
		Partie 2 - Équip. numériques (État - DGD)	42 556,25 €	80,00%	34 045,00 €
		Partie 3 - Mobilier (État - DGD)	114 615,27 €	80,00%	91 692,22 €
		Dont DRAC	114 615,27 €	45,00%	51 576,87 €
		Dont Département	114 615,27 €	35,00%	40 115,34 €
		Total subvention (partie 1, 2 et 3)		80,00%	179 685,65 €
		Autofinancement		20,00%	44 921,41 €
TOTAL DEPENSE	S 224 607,06 €	TOTAL RESSOURCES		100,00%	224 607,06 €

Il est proposé au Conseil municipal:

- **DE VALIDER** le projet de rénovation susvisé de la bibliothèque Émilie du Châtelet
- **DE VALIDER** les deux hypothèses de financement de l'opération présentées.

Après en avoir délibéré, À l'unanimité Le Conseil municipal décide :

- **DE VALIDER** le projet de rénovation susvisé de la bibliothèque Émilie du Châtelet
- **DE VALIDER** les deux hypothèses de financement de l'opération présentées.

Le Maire

Jean-Philippe VAUTRIN

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.